

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 71 (1976)
Heft: 4-fr

Artikel: Espaces libres et urbanisme
Autor: Stöckli, Peter Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174599>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Espaces libres et urbanisme

1. L'espace libre et ses parties

Après des décennies d'indifférence, l'espace libre a été accepté comme un élément dont l'urbanisme doit tenir compte. Il est indissociable de la protection des sites. Ce ne sont cependant pas les espaces libres des vieilles villes qui sont les plus menacés, mais avant tout ceux des villages et hameaux, souvent sous-estimés.

Il ne sera pas question ici des maisons – les «parois» – qui déterminent l'espace libre, mais du «sol» et de l'équipement de cet espace.

Les espaces libres sont en quelque sorte les poumons d'un site. Lorsqu'ils sont encombrés, ou soumis à une structure trop rigide, la respiration se fait difficile, le site commence à étouffer. Aussi le soin des espaces libres consiste-t-il souvent à les libérer; c'est une opération de déblayage.

L'aménagement d'un espace libre implique aussi une grande prudence en cas de transformation. Il suffit parfois de peu de chose: une fontaine, un arbre, un pavage: l'espace libre est créé.

L'espace libre est divisé, d'une part par la propriété – espace privé ou public –, d'autre part par la fonction. Souvent, propriété et fonction forment à l'intérieur d'un espace libre des parties plus ou moins strictement séparées.

Les parties appartenant au domaine public sont les rues, les ruelles, les places, les jardins publics et les surfaces vertes (parcs, cimetières, etc.). Les parties relevant du domaine privé sont les chemins d'accès aux maisons, les cours, les parcs, les jardins.

D'où la nécessité, dans le soin voué aux espaces libres, de bien distinguer ces parties en tenant compte de l'histoire et de la fonction. Deux exemples illustreront ce propos:

Le jardin devant la maison

Deux tendances se manifestent. Selon la première, la ligne de démarcation entre domaine privé et public doit s'effacer. Portes et barrières tombent, rue et jardin s'interpénètrent. L'autre tendance est inverse: il faut élever la clôture, la rendre opaque; le jardin en devient plus intime, pleinement replié sur lui-même. Il s'agit souvent, en l'espèce, d'une réaction très compréhensible des habitants contre le bruit de la rue, la poussière et autres atteintes à l'intimité du jardin.

A cet égard, le changement de fonction du jardin ne doit pas être oublié: du jardin de campagne, à la

fois utilitaire et ornemental, on est passé à la zone de détente pour toute la famille! On ne saurait plus s'occuper des espaces libres sans se préoccuper attentivement du problème de la délimitation de chacune de ses parties.

Rues et ruelles

Ces trente dernières années, nombre d'ingénieurs et de fonctionnaires des travaux publics ont cru devoir imposer aux anciennes rues et ruelles une normalisation adaptée au trafic motorisé. C'était en partie compréhensible, du fait que le flot grandissant du trafic exigeait des rues et des places de parc correspondantes. Maintenant que villes et villages ont été «adaptés» jusqu'en leurs derniers recoins, un renversement de tendance apparaît. Ici et là, rues et ruelles sont libérées du trafic qui passait partout. De sorte que le piéton a lui aussi de la place dans la rue. A cet égard, il faudrait aussi faire disparaître nombre d'éléments accessoires au trafic (îlots, marquages, signaux, etc.), qui sont en bonne partie responsables de l'encombrement mentionné au début.

Le cimetière de Rosenberg, à Winterthur (1914), est de ceux qui méritent protection. – En-dessous: Verdure typique de cimetière.





L'espace libre peut former une unité (Campo, Sienne). Plus fréquemment, c'est une succession ou un groupe. Je pense ici à la vie commune des petites villes et des villages, où l'espace libre n'a rien de théâtral ni d'imposé, mais est fait d'un plaisant puzzle de rues, de places, d'avant-cours, de jardins et de parcs. Dans cette fine structure, l'asphaltage des avant-cours, la transformation des jardins en places de stationnement, etc., constituent de très pénibles atteintes, qui compromettent l'équilibre de l'ensemble. Ordinairement, une telle atteinte ne reste pas seule de son espèce. Une autre suivra bientôt. Sans qu'on y prenne garde, le visage du site s'altère peu à peu, et en quelques années, des fermes restaurées s'élèvent dans un anonyme désert de bitume, décoré ici et là de quelques rocailles et roues de char. Ces objets sont à mes yeux comme un signe: le signe d'une véhémence aspiration à plus d'intimité, à un environnement plus humain, à un espace où il fasse bon vivre.

Ci-contre, de haut en bas: Regensburg ZH vers 1840. – Le même endroit vers 1970: des passages verts en font sauter le cadre. – Ci-dessous: Planification des espaces libres à Regensburg: plan d'aménagement incluant les jardins privés.



2. Eléments

Plantes

Abstraction faite de son importante fonction protectrice dans le domaine biologique et hygiénique, la plante peut avoir trois rôles. Elle peut *créer de l'espace*, lorsqu'en groupe (arbres, haies) elle forme une paroi ou un toit de feuillage; elle peut donner à un lieu son *accent*, lorsqu'il s'agit d'un arbre isolé; elle peut *façonner l'espace*, lorsqu'elle recouvre des surfaces ou forme des massifs naturels.

Aussi la plante peut-elle devenir l'élément le plus important de l'espace libre. Mais il ne faut pas oublier, en y recourant, une quatrième dimension: le temps! Si, aujourd'hui, un cèdre, par exemple, paraît modeste et anodin, et qu'il est toléré comme tel, ce sera dans une cinquantaine d'années un arbre puissant et occupant un vaste espace. Il faut toujours tenir compte, quand on recourt aux plantes, de la grosseur qu'elles prendront. Toutes les plantes ne supportent pas d'être taillées, et l'argument selon lequel «on l'abattra plus tard» est trop superficiel pour être accepté.

Le choix des essences n'est pas moins important. La variété de conifères caractéristique du Kremlin serait ridicule dans un petit bourg de notre pays.

En revanche, ce serait d'un purisme exagéré, me semble-t-il, de ne plus permettre qu'on plante des châtaigniers à fleurs rouges!

Malheureusement, on abuse des plantes décoratives. On met des plates-bandes là où elles n'ont absolument rien à faire. Ce qui est fréquent pour accompagner les ouvrages qui concernent le trafic. Lorsqu'une large coupure a été taillée à travers un village, on place ici et là, en guise de consolation, des blocs de pierre et des plates-bandes de fleurs.

Revêtements

Les revêtements d'asphalte ont largement contribué à l'appauvrissement de la localité moderne. Des chaussées destinées à la circulation, ils ont essaimé dans les petites rues, les ruelles, les petits chemins et les cours. On a justifié cet envahissement par des exigences de propreté et d'entretien. On est allé jusqu'à supprimer des pavages pour asphalter. L'asphalte va de pair avec l'humanité anonyme. Le gravier, au contraire, permet qu'on y laisse une trace, et parfois un brin d'herbe arrive à y pousser – si on ne le tue pas avec un herbicide. Le gravier a le charme de l'inachevé, il a toujours quelque chose de provisoire. Quand il pleut, il s'y forme – ô horreur pour les spécialistes des chaussées – de petites flaques, où les oiseaux se baignent et les petits enfants barbotent.



Tilleul donnant à l'entrée d'un village son accent.

L'asphalte a son rôle à jouer comme revêtement. Mais le gravier et les pavages en pierres naturelles doivent retrouver dans les espaces libres la place qu'ils avaient naguère. Comme pour les plantes, il y a des revêtements autochtones, adaptés à l'endroit. Il s'agit de chercher, pour chaque région, le revêtement typiquement local.

Petites constructions¹

Cette notion est très diversement interprétée. Je l'utilise comme terme générique pour les murs, escaliers, galeries, clôtures, portes, fontaines, pavillons de jardins, puits, etc. Outre leurs fonctions spécifiques, ces petites constructions donnent leur accent à certains lieux, et il n'est pas rare qu'elles créent de l'espace (murs, clôtures). De plus, ce sont pour les maisons des éléments qui leur donnent une échelle. Elles sont caractéristiques des espaces libres variés et animés.

Le thème de la «Kleinarchitektur» remplit déjà des livres. De cette abondance, je tire un sujet: les fontaines.

Longtemps, elles ont été fréquemment sacrifiées aux élargissements de rues. Récemment, c'était la mode de placer les fontaines au bord de la chaussée, comme des monuments, isolées de la vie villageoise, sans motif déterminant. Il n'est pas rare non plus qu'elles n'aient même pas d'eau, mais qu'on les remplisse de fleurs – en bonne compagnie avec les brouettes chargées de plantes en pot et autres tristes ersatz d'une qualité de vie perdue et de l'authentique animation des centres historiques.

¹ *Kleinarchitekturen* dans le texte allemand (note du traducteur)

Mobilier

Dans les sites bien conçus, l'aspect des maisons commande celui du sol. Edifices et espaces libres doivent former une unité. L'espace libre ne peut pas faire fi des bâtiments qui le déterminent; le choix des matériaux et leur aspect doit toujours en tenir compte.

Il me semble qu'on peut être moins strict avec le mobilier, par quoi j'entends les meubles et les installations mobiles, ou encore les éléments qui, par leur structure et leur matière, donnent une impression de mobilité.

Il y a par exemple les objets qui permettent de s'installer: tables et chaises, parasols, stands de vente, kiosques. Par la forme, la couleur et la matière, cet «ameublement» peut se permettre de contraster avec la matière du «sol» et des «parois» de l'espace libre. Je le vois comme quelque chose d'éphémère, de provisoire. Il lui est permis de se plier à la mode, au goût du jour, exactement comme les gens qui l'utilisent. Et j'imagine sans peine de vastes parasols, des bancs et chaises modernes, sur une petite place historique.

Une tendance marquée, autant qu'erronée, se manifeste depuis quelques années: elle consiste à faire, avec des bancs, de petites constructions «dans le style» du cadre environnant. Un banc est un objet mobilier et doit rester ce qu'il est quand la situation le permet.

Il y aurait lieu de parler aussi des signaux et installations de la technique moderne, tels que réverbères, panneaux de signalisation, bouches d'incendie, cabines téléphoniques, transformateurs, etc., qui ont leur rôle dans l'aspect et la fonction de l'espace libre. Un aménagement soigneux ne saurait les négliger; il faut dans chaque cas évaluer leur nécessité et soumettre aux techniciens spécialistes des propositions d'emplacements.

Remarque finale

Un aménagement bien compris de l'espace libre ne fixe pas tout jusque dans le détail. Il laisse l'espace libre aux habitants, pour s'en servir et l'aménager selon des règles déterminées par le caractère de l'ensemble. Ces règles – contenues dans le plan d'aménagement et le plan directeur – ne sont que le ton donné par le moniteur au début de la chanson: nécessaire au début, superflu ensuite.

Ainsi compris, les espaces libres ne sont pas des musées en plein air. Ils sont vivants et tirent leur valeur de l'usage qui en est fait. Parce qu'ils peuvent être utilisés, on en prend soin, et parce qu'on en prend soin, ils sont protégés. *Peter Paul Stöckli*



Ci-dessus: Accueillante porte de jardin d'une série de maisons des années 1920. – Ci-dessous: Petite place surchargée de fioritures architecturales et d'objets mobiliers.





Ci-dessus: Barrière et portail dans un village typiquement campagnard.

Ci-dessous: Fontaine villageoise dévalorisée par une garniture de mauvais goût, en bordure d'une rue corrigée.

